

Tout d'abord, le vœu émis par l'AG que le CENAC apparaisse publiquement de manière plus nette s'est concrétisé par la mise en place d'un Groupe communication, très actif. Vous aurez sans doute vu dans les médias différentes prises de position qu'il a concoctées et qui ont paru après avoir reçu l'approbation du comité; notre site internet vous permet de les consulter exhaustivement: <http://www.non-violence.ch/medias/>.

Vous constaterez que la défense du service civil contre les attaques parlementaires qu'il subit est une de nos principales préoccupations actuelles, en collaboration avec la très active association suisse pour le service civil, Civiva: <https://www.civiva.ch/fr/page-daccueil>.

Sur le plan politique, nous donnons un coup de main aux organisations promouvant la justice restaurative: AJURES (<https://swisscows.ch/web?query=association%20suisse%20pour%20la%20justice%20restaurative%20AJURES>) et Swiss restaurative forum (<https://swissrjforum.ch/>). C'est ainsi que nous les avons aidées à susciter le dépôt par la conseillère nationale Lisa Mazzone d'un postulat, qui a été accepté par le Conseil fédéral puis par le Conseil national: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaef?AffairId=20184063>. Il reste cependant du chemin à parcourir, puisque le projet de modification du Code de procédure pénale n'en tient pas encore compte. Sans lien direct avec ce que fait la Confédération, le canton de Vaud s'intéresse à ces méthodes et commence à les introduire.

Nous avons en outre entamé des discussions en vue de débats sur la non-violence, avec l'Espace culturel des Terreaux (ECT), à Lausanne, et avec une association en devenir désireuse d'animer l'église de Saint-Laurent toute proche.

Le CENAC est apparu avec des panneaux lors des manifestations pour le climat à Lausanne, et avec un stand à Sion. De plus, nous suivons avec attention le traitement des personnes ayant participé à des actions de désobéissance civile dans ce cadre ou séparément, en général sous l'égide d'Extinction Rébellion; nous fournissons des éléments de défense aux avocats de personnes accusées de ce chef devant la justice.

Un de nos grands projets est de convaincre le gouvernement vaudois d'une politique de la non-violence. Nos contacts fructueux avec cette autorité ont débouché sur la demande adressée au CENAC d'une présentation de la non-violence à un ensemble de hauts fonctionnaires; un groupe composé de membres du comité et de quelques militants de l'association s'attache à la préparation de cette intervention.

Un projet qui reste encore un peu embryonnaire consiste en la mise sur pied d'un "Certificate of advanced studies" (CAS) en non-violence. Il semble y avoir un programme intéressant proposé par le Centre d'études et de formation continue (CEFOC), de la Haute école de travail social (HETS) de Genève, sur le thème de la violence: <https://www.hesge.ch/hets/formation-continue/formations-postgrade/certificats-cas/cas-violences-plurielles>; nous devons encore vérifier que la non-violence y aura une part appropriée et que notre modèle ne représenterait pas un doublon. De surcroît, l'Université de Neuchâtel est également intéressée par la question.

Les liens avec des organisations sœurs ont été cultivés. Nous avons vu apparaître avec joie AFC Umami (<http://amis-pour-la-non-violence.ch/>), à Neuchâtel, branche suisse de l'association éponyme créée en Corse par le musicien du groupe I Muvrini, Jean-François Bernardini (<http://www.afcumani.org/lafc.html>); elle est animée par Dominique Tschumper et Antoinette Mura, que nous avons rencontrées récemment et qui mettent en place un beau programme de formation et d'information sur la non-violence dans les écoles.

Notre exposition «Ni hérisson ni paillason» continue à être diffusée en Suisse et à l'étranger par l'association Graines de paix.

Nous sommes en rapport régulier avec la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme (FPH), par l'intermédiaire de son secrétaire général, Louca Lerch: [http://www.fph.ch/index\\_fr.html](http://www.fph.ch/index_fr.html). Elle apporte au CENAC un financement bienvenu de dix mille francs par an pendant trois ans. Notre précieuse comptable bénévole, Catherine Vontobel, pourra dès lors vous transmettre des comptes et un bilan sain lors de l'assemblée générale.

Enfin, la gestion du secrétariat repose toujours sur une base bénévole. Au début de l'année, votre comité (outre les soussignés, Claudia Scheder, Jérémie Schaeli et Luc Recordon) a été épaulé par Sylvie Lefrançois et Jean Pauporté, puis au second semestre par Marie Schaffer et Nadia Schaller. De son côté, le Groupe formation continue a proposé des activités à la demande.

Lausanne, le 31 octobre 2019

Pour le comité:  
Michel Monod et Éric Voruz, coprésidents